

# Smart City Innovation Challenge 2020

## Documentation de l'appel d'offres

Le 1<sup>er</sup> novembre 2019

En 2020, le programme SuisseEnergie de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) organise pour la deuxième fois un appel d'offres portant sur des projets « Smart City » (2019 : Smart City Innovation Award).

### 1. Introduction et objectif

De plus en plus de villes suisses et de représentants du secteur privé développent des approches innovantes qui favorisent l'utilisation efficace des ressources et l'optimisation des services publics grâce à la mise en réseau de différents acteurs et à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication. Le Smart City Innovation Challenge (SCIC) a pour but de promouvoir la coopération entre différents acteurs dans les villes suisses, de montrer de nouvelles approches et initiatives Smart Cities et d'accroître leur visibilité et valeur ajoutée.

Le SCIC vise à motiver les villes et leurs différents partenaires à développer des projets et des idées innovants et « smart », y compris dans le domaine de la collaboration intercommunale. Ces idées doivent mener à la création de projets innovants, et les projets doivent mener à des solutions intelligentes, qui soutiennent notamment la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. Les villes et leurs partenaires doivent être encouragés à présenter leurs initiatives à un large public.

Les prix du SCIC seront décernés par SuisseEnergie lors du congrès SmartSuisse le 18 mars 2020 à Bâle.

### 2. Groupe cible

L'appel d'offres est délibérément ouvert à un large public. Sont habilités à soumettre une demande :

- Les villes et communes suisses
- Les entreprises communales de service public
- Les entreprises dont le siège se trouve en Suisse
- Les établissements scolaires suisses
- Les associations et organisations privées suisses
- Les personnes domiciliées en Suisse (catégorie « Idée »)

### 3. Ne sont pas autorisées à soumettre une demande :

Les personnes en lien avec l'organisation et le déroulement de ce concours, en particulier les membres du jury, les expertes et experts du concours et leurs collaboratrices et collaborateurs.

### 4. Champ thématique

Sont éligibles les projets et les idées des domaines définis dans la Smart City Wheel ci-dessous (cf. illustration 1) ayant un lien avec les thématiques énergétiques.

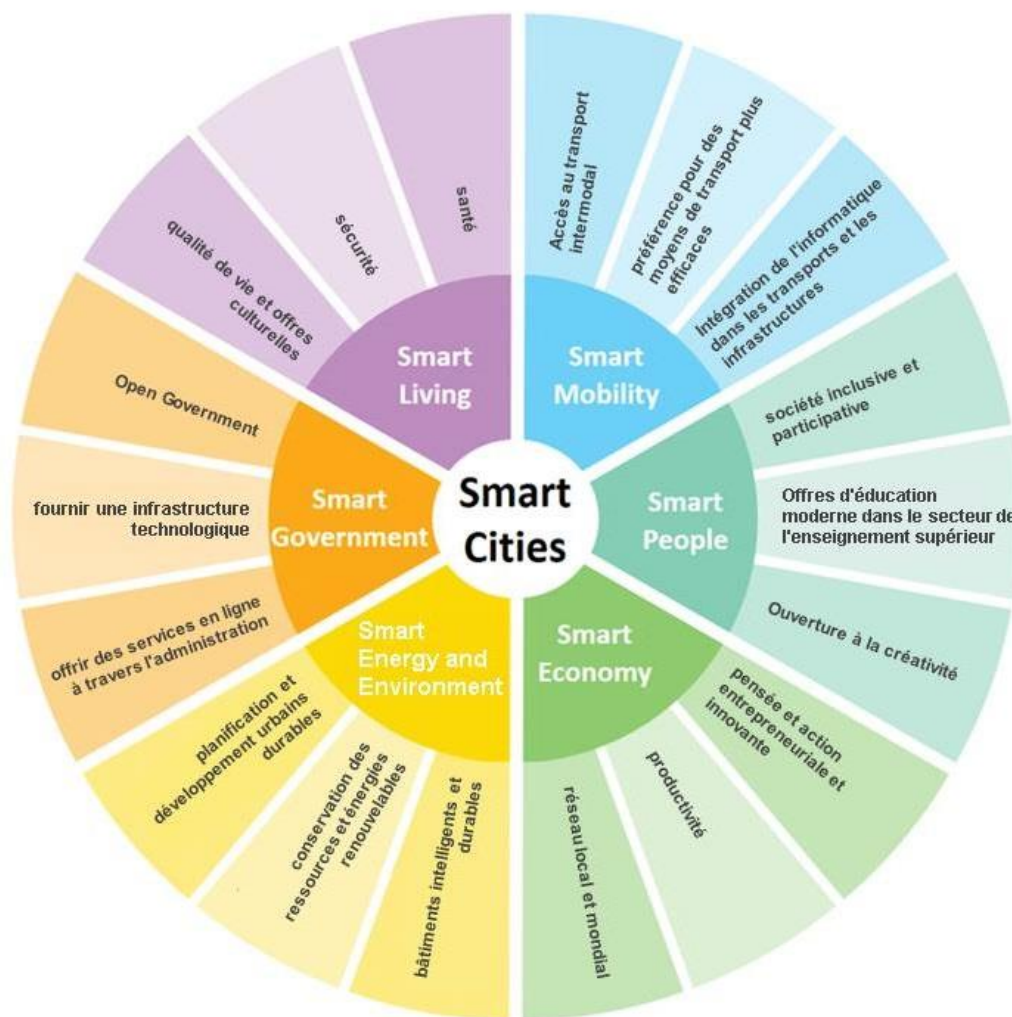


Illustration 1 : Smart City Wheel, variante de SuisseEnergie (2018)

Dans le cadre de l'évaluation, les domaines « Smart Energy and Environment » et « Smart Mobility » bénéficient d'une **pondération plus importante**.

Exemples dans le champ thématique des énergies renouvelables :

- Modèles de financement communautaires pour les installations photovoltaïques et recherche de toits pouvant être utilisés
- Solutions de consommation propre et d'électricité de quartier
- Identification de bâtiments méritant un assainissement et de chauffages et de toits adaptés pour des installations photovoltaïques (par le biais des bases de données et systèmes de géoinformation)
- Identification et utilisation intelligente des rejets de chaleur et de froid
- Utilisation de centrales de cogénération communautaires et de grandes installations de chauffage avec des commandes intelligentes (par exemple en fonction de la météo et de la consommation)
- Ménage plus intelligent : solutions intelligentes pour les achats en commun ou l'utilisation commune d'appareils électriques, de la buanderie ou du séchage du linge en plein air

Exemples dans le domaine des bâtiments :

- Bâtiments (exemples) :
  - Smart Building (automation des bâtiments, Internet des objets, etc.) ;
  - Intégration de bâtiments certifiés ou en cours de certification (SNBS, Minergie) dans le développement de la commune, de la ville ou du quartier ;
  - Sites 2000 watts, champs thématiques possibles :
    - Living Lab (Smart Management) ;
    - Citizen Engagement Platform (Smart Living) ; communautés de consommation propre (Smart Energy) ;
    - Room-Sharing/Shared Offices (Smart Buildings) ;
    - Smart Mobility (exemples ci-après dans « Mobilité »).

Exemples dans le domaine de la mobilité :

- Sharing Mobility ;
- Solutions de mobilité intermodales ou multimodales ;
- « Mobility as a Service » (« MAAS ») ;
- Réaménagement de l'espace public en faveur de formes de mobilité durables.

L'intégration de développements technologiques (technologies de l'information et de la communication) peut être une approche envisagée dans le cadre de tous les projets et de toutes les idées.

## 5. Catégories

Le Smart City Innovation Challenge déterminera des lauréats dans **deux** catégories :

1. **Catégorie « Projet »** (avant la réalisation)

Cette catégorie cible des projets précis dont les objectifs sont clairement définis et dont la période de réalisation est fixée (début et fin du projet).

2. **Catégorie « Idée »**

Cette catégorie vise des idées nouvelles mais concrètes qui présentent des pistes de solutions comprenant une intention de réalisation et un plan de mise en œuvre.

## 6. Critères d'admission et d'évaluation

➤ **Critères d'admission (ceux-ci doivent obligatoirement être remplis)**

- Exhaustivité des dossiers

Critères supplémentaires pour la catégorie « **Projet** » :

- Implication d'une ou plusieurs ville(s) ou commune(s) suisse(s) avec une **participation financière avérée**
- Implication d'au moins **deux partenaires différents y compris la ville** (ville, services publics communaux, prestataires de services, industrie, associations, particuliers, etc.)

➤ **Critères d'évaluation**

- Qualité du dossier (compréhension / exhaustivité)
- Pertinence du contenu en matière d'innovation
- Mise en réseau des acteurs
- Interconnexion entre les thématiques (selon point 4)
- Projets sur les domaines d'action Mobilité et Bâtiments (cf. point 4)
- Potentiel de réalisation
- Potentiel de multiplication

➤ **Ne seront pas acceptés :**

- Projets et idées pour des concours et des remises de prix. Ces derniers ne sont en principe pas financés par SuisseEnergie;
- Projets de recherche pure;
- Projets relevant des programmes de soutien « projets pilotes, projets de démonstration et projets phares » de l'OFEN;
- Financement d'installations et d'équipements;
- Contributions à des infrastructures

## 7. Procédure

### ➤ Contrôle d'admission

- Examen des demandes soumises par le secrétariat sur la base des **critères d'admission**.

### ➤ Évaluation par des experts

- Évaluation des demandes soumises selon les **critères d'évaluation**.

### ➤ Sélection des lauréats par le jury

- Le jury sélectionne les lauréats parmi les projets/idées nominés.

### ➤ Présentation des projets/idées nominés lors du congrès SmartSuisse 2020

- Les porteurs de projet des projets/idées nominés seront invités au congrès SmartSuisse le **18 mars 2020** pour présenter brièvement leurs projets. Le jury détermine les lauréates et lauréats des catégories Projet et Idée sur la base des présentations.

## 8. Cérémonie de remise des prix - annonce des lauréats par le jury et prix du public

- Les gagnants seront annoncés à l'occasion du congrès SmartSuisse et les prix du public seront remis à ce moment-là également. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 18 mars 2020 à Bâle le 1<sup>er</sup> jour du congrès.

## 9. Prix et encouragement

Les prix et encouragements suivants sont disponibles dans les deux catégories.

- « Projet » : maximum CHF 100 000.- mais au maximum 40 % des coûts documentés du projet (subventions)
- « Idée » : CHF 5 000.- par projet primé
- Prix du public dans les catégories Projet et Idée : CHF 5 000.-  
Les prix du public seront attribués par vote parmi les nominés le 18 mars.

Pour la remise du prix dans la catégorie « Projet », un contrat de subvention sera établi entre les lauréats et SuisseEnergie.

Pour la remise du prix dans la catégorie « Idée » et pour les prix du public, le lauréat / la lauréate devra fournir à l'organisateur les coordonnées d'un compte bancaire suisse pour le transfert du montant du prix, ceci jusqu'au 31 mai 2020. Passé ce délai, le prix sera annulé.

## 10. Soumission des documents de candidature

Pour soumettre une demande, le formulaire de demande en ligne doit être entièrement rempli (lien : <https://www.energieschweiz.ch/scic>).

- Les informations fournies par les porteurs de projet sont complètes, claires, suffisamment détaillées, correctes et compréhensibles.
- La demande peut être soumise en allemand, en français ou en italien. Elle doit être conforme aux critères d'admission et d'évaluation et être adressée en un seul document, y compris les pièces jointes. La demande doit être transmise **à la fois par poste avec la signature originale** du porteur de projet **et sous forme électronique** ([urs.meuli@bfe.admin.ch](mailto:urs.meuli@bfe.admin.ch)) à :

Office fédéral de l'énergie  
Smart City Innovation Challenge  
c/o Section Bâtiments, Urs Meuli  
3003 Berne

- Le cachet de la poste ou la preuve de dépôt (code-barres) d'un office postal suisse font foi quant au respect du délai de soumission des demandes (l'affranchissement par une entreprise n'est pas accepté comme preuve).
- Les demandes déposées après le délai ou les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.
- Les demandes rejetées ne feront l'objet d'aucune correspondance subséquente.
- Tout recours judiciaire est exclu.
- Il n'existe aucun droit automatique à l'obtention d'un prix.

## 11. Délais (début, date de soumission, cérémonie de remise des prix)

Appel d'offres Projets Smart City 2020	
Lancement officiel de l'appel d'offres	1 <sup>er</sup> novembre 2019
Date limite de soumission	24 janvier 2020
Les porteurs de projet nominés seront informés par écrit	25 février 2020
Présentation et cérémonie de remise des prix : prix du jury dans les catégories « Projet » et « Idée » et prix du public	18 mars 2020

## 12. Organisation

### ➤ Responsabilité

Le Smart City Innovation Challenge est un projet du programme SuisseEnergie de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

### ➤ Nomination des projets et idées

Des expertes et experts indépendants examinent au préalable la qualité des projets et idées soumis. Sur la base des estimations des experts, SuisseEnergie nomme ensuite les projets et idées pour la présentation à l'occasion du congrès SmartSuisse.

### ➤ Jury

Le 18 mars 2020, le jury détermine les lauréates et lauréats dans les catégories « Projet » et « Idée » lors du congrès SmartSuisse.

### ➤ SmartSuisse 2020

- La remise des prix du Smart City Innovation Challenge aura lieu le 18 mars 2020 lors du congrès SmartSuisse 2020.
- Les représentants des projets sélectionnés pour la présentation lors du congrès SmartSuisse seront conviés au dîner de réseautage de SmartSuisse après la remise des prix.

## 13. Conditions supplémentaires

- Le jury se réserve le droit de réduire le montant du prix.
- La propriété intellectuelle des auteurs de tous les dossiers soumis et des propositions qu'ils contiennent sera préservée. L'Office fédéral de l'énergie décline toute responsabilité, notamment en matière de brevets.
- Les projets lauréats feront l'objet de mesures de communication.

En cas de questions, veuillez-vous adresser à :  
Office fédéral de l'énergie, Section Bâtiments, Urs Meuli  
[urs.meuli@bfe.admin.ch](mailto:urs.meuli@bfe.admin.ch)